



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

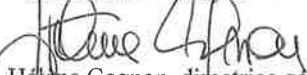
10. LISTE DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter et d'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme de 480 406,04 \$.

CHÈQUE	FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
	Amecc Construction	258 502,68 \$	Projet caserne
	Blackburn & Blackburn inc.	252,72 \$	Contrat de service
	Bouchard Réginald Machineries lourdes	49 737,51 \$	Contrat de déneigement
	Bureautique FTI	210,34 \$	Papeterie
	Entreprise Transport Bouchard	107,47 \$	Transport
	Génératrice Drumond	949,00 \$	Entretien
	JMY inc.	793,22 \$	Réparation
	Larochelle équipement inc.	212,99 \$	Équipement camion
	Maîtres d'œuvre Hovington Gauthier	4 820,88 \$	Projet caserne
	Malette	3 342,27 \$	Services professionnels
	Napa Pièces d'auto La Baie	219,54 \$	Réparation rétrocaeuve
	Pétroles RL	273,01 \$	Essence
	Pomme F	68,99 \$	Publicité
	Régie inter incendie du Fjord	54 567,62 \$	Quote-part
	Régie matières résiduelles Lac-Saint-Jean	1 634,96 \$	Quote-part
	Robin Potvin inc.	3 448,68 \$	Bris d'aqueduc
	Robitaille équipement inc.	1 104,92 \$	Équipement camion
	Sablère BY inc.	1 149,75 \$	Réparation calvette
	Services sanitaires R. Bonneau	1 109,51 \$	Roll-off
	Tremblay Catherine, notaire	1 005,56 \$	Services professionnels
	Unigec experts-conseils	551,88 \$	Services professionnels
	Ville de Saguenay	735,88 \$	Frais cour commune
	Bell mobilité	261,44 \$	Cellulaire
	Hydro-Québec	14 012,12 \$	Électricité
	Marcotte Nicolas	500,00 \$	Remb. dépôt inst. septique
	Paco	39 787,31 \$	Voiture électrique
	Salaires nets mars 2021		
Dépôt direct	Salaires nets	19 123,38 \$	Du 07-03-2021 au 03-04-2021
Dépôt direct	Ministère du Revenu Québec	9 365,27 \$	D.A.S. mars 2021
Dépôt direct	Receveur général du Canada	3 428,29 \$	D.A.S. mars 2021
Dépôt direct	La Great-West	3 925,54 \$	Assurances collectives
Dépôt direct	RREMO	5 205,31 \$	Fonds pension employés
	TOTAL DÉPENSES	480 406,04 \$	

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, soussignée, Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que les crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses autorisées ci-dessus et figurant dans le présent procès-verbal. Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 3 mai 2021.


Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière

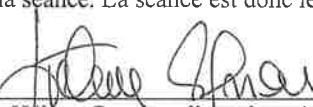
11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées par des citoyens.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Michel Roberge, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.


Pierre Deslauriers, maire


Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 7 juin 2021 par voie audiovisuelle.

QUORUM

Sont présents : Monsieur Pierre Deslauriers, maire
Monsieur Marc Guay, conseiller siège numéro 1
Monsieur Michel Roberge, conseiller siège numéro 2
Madame Linda Tremblay, conseillère siège numéro 3
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4
Monsieur Claude Boulianne, conseiller numéro 5
Monsieur Éric Tremblay, conseiller siège numéro 6

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.



N° de résolution
ou annulation

Formules d'Adresses CCL (418) 680-2175 / 1-800-463-4578 — IM-104NP

R-2021-06-98

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.
Assiste également à la séance, par voie audiovisuelle, madame Hélène Gagnon,
secrétaire-trésorière et directrice générale.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue du Maire et constat du quorum
2. **ADMINISTRATION**
 - 2.1 Adoption de la procédure de huis clos par voie audiovisuelle
 - 2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - 2.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021
3. **RÉSOLUTIONS**
 - 3.1 Achat d'équipement – Surpresseur pour les étangs et pompe pour la station de pompage des eaux usées
 - 3.2 Adjudication pour le contrat d'intervention ponctuelle dans le Chemin du Lac-Brébeuf
 - 3.3 Règlement d'emprunt numéro 315-2021 pour la réfection du Chemin du Lac-Brébeuf
 - 3.4 Chargé de projet – Autorisation pour l'émission des permis
 - 3.5 Mandat au cabinet Cain Lamarre pour obtenir de la Cour supérieure une demande introductive d'instance en dommages
 - 3.6 Cession d'un ancien chemin public à fermer
 - 3.7 Projet gestion des actifs
 - 3.8 Emprunt temporaire Chemin du Lac-Brébeuf
 - 3.9 Appui aux besoins en services de garde dans le Bas-Saguenay Sud
4. **URBANISME**
 - 4.1 Rapport des permis de construction
 - 4.2 Rapport du Comité consultatif d'urbanisme du 25 mai 2021
 - 4.3 Nomination de deux membres au Comité consultatif d'urbanisme
5. **DONS ET SUBVENTIONS**
 - 5.1 Demande de commandite pour les calendriers 2022-2023
 - 5.2 Demande de don corporatif pour le projet de Patrimoine Saint-Édouard
6. **INVITATION**
7. **RAPPORT DES COMITÉS**
8. **AFFAIRES NOUVELLES**
8. **CORRESPONDANCE**
 - 8.1 Lettre de la Commission municipale
9. **LISTE DES COMPTES**
10. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

2.1 ADOPTION DE LA PROCÉDURE DE HUIS CLOS PAR VOIE AUDIOVISUELLE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 2021-039 du 28 mai 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 11 juin 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par voie de téléconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents : « Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par voie audiovisuelle. »



**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Michel Roberge, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'ordre du jour tel que lu et d'ajouter à l'item « Affaires nouvelles » le sujet suivant :

1- Mandat au Cabinet Cain Lamarre dans le dossier de Pétroles ERCO

2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 3 MAI 2021

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2021, dont la copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil dans les délais prévus par la Loi, soit adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

3. RÉSOLUTIONS

3.1 ACHAT D'ÉQUIPEMENT – SURPRESSEUR POUR LES ÉTANGS ET POMPE POUR LA STATION DE POMPAGE

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Claude Boulianne, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la dépense au plus bas soumissionnaire, soit pour l'achat d'un surpresseur et d'une pompe au montant d'environ 25 000 \$ plus les taxes et d'affecter la dépense au surplus de la municipalité.

3.2 ADJUDICATION POUR LE CONTRAT DE D'INTERVENTION PONCTUELLE DANS LE CHEMIN DU LAC BRÉBEUF

Monsieur Michel Roberge, conseiller, déclare son conflit d'intérêt puisqu'il est à l'emploi de l'entreprise Robin Potvin Inc. Il ne prendra donc pas part à la discussion.

La municipalité de Saint-Félix-d'Otis est allée en appel d'offres public pour des travaux ponctuels dans le Chemin du Lac Brébeuf.

Voici le résultat de la soumission reçue :

Entreprise	Prix incluant taxes	Rang
Robin Potvin Inc.	610 647,17 \$	1

Considérant qu'une analyse de la conformité de la soumission reçue a été effectuée;

Considérant que la soumission est conforme;

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'attribuer le contrat à l'entreprise Robin Potvin Inc. au montant de 610 647,17 \$ taxes incluses.

3.3 RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 315-2021 POUR LA RÉFECTION DU CHEMIN DU LAC-BRÉBEUF

Monsieur Michel Roberge, conseiller, déclare son conflit d'intérêt puisqu'il est à l'emploi de l'entreprise Robin Potvin Inc. Il ne prendra donc pas part à la discussion.

Règlement numéro 315-2021 décrétant une dépense de 2 000 000 \$ et un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réfection du Chemin du Lac-Brébeuf.

ATTENDU QUE des travaux de terrassement, de drainage et de pavage pour la réfection du Chemin du Lac Brébeuf;

ATTENDU QUE le conseil juge que ces travaux doivent être exécutés pour assurer la sécurité des utilisateurs, visiteurs et touristes;

ATTENDU QU'une aide financière de 1 959 975 \$, s'appliquant à un coût maximal admissible de 2 613 300,56 \$, a été approuvée dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local, ce qui représente 75 % du montant de l'emprunt décrété dans le présent règlement;

ATTENDU QUE les résultats des appels d'offres représentent ainsi que l'indexation du prix du bitume représente un montant d'environ 2 000 000 \$.

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis adopte le règlement 315-2021 décrétant un emprunt de 2 000 000 \$ pour la réfection du Chemin du Lac-Brébeuf.

N° de résolution
ou annotation

-2021-06-100

-2021-06-101

-2021-06-102

-2021-06-103



R-2021-06-105

N° de résolution
ou annotation

R-2021-06-105

Formulaires d'Adresses CCL (418) 688-2175 / 1-800-465-4678 — M. C. O. I. M. P.

R-2021-06-106

R-2021-06-107

R-2021-06-108

Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

3.4 CHARGÉ DE PROJET – AUTORISATION POUR L'ÉMISSION DES PERMIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Marc Guay, et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater monsieur Alain Roch, chargé de projet en aménagement du territoire et urbanisme, pour émettre des permis et certificats au nom de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis.

3.5 MANDAT AU CABINET CAIN LAMARRE POUR OBTENIR DE LA COUR SUPÉRIEURE UNE DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE EN DOMMAGES

CONSIDÉRANT les dommages par incendie causés, le 22 juin 2018, à la rampe de mise à l'eau propriété de la municipalité, lesquels dommages sont actuellement établis à une somme de 190 519,41\$;

CONSIDÉRANT QUE ces dommages découlent de l'explosion d'un bateau propriété de madame Annie Lalancette;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu pour la municipalité de prendre les procédures nécessaires afin d'obtenir le paiement d'une somme correspondante à ces dommages et donc de mandater les procureurs à cet effet;

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Boulianne, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents;

DE MANDATER le cabinet Cain Lamarre pour déposer à la Cour, pour et au nom de la municipalité, une demande introductive d'instance en dommages, contre toute personne responsable de ces dommages.

3.6 CESSION D'UN ANCIEN CHEMIN PUBLIC À FERMER

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

3.7 PROJET GESTION DES ACTIFS

Considérant que le conseil municipal est favorable à la réalisation du projet;

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer le projet Gestion des actifs du Programme d'aide financière de la Fédération canadienne des municipalités.

Et qu'il autorise la directrice générale et secrétaire trésorière, madame Hélène Gagnon, à signer tous les documents jugés nécessaires à l'exécution de cette décision.

3.8 EMPRUNT TEMPORAIRE CHEMIN DU LAC-BRÉBEUF

Considérant que la municipalité veut réaliser des travaux dans le Chemin du Lac-Brébeuf au cours de l'été 2021;

Considérant que la municipalité va recevoir une subvention de 75 % des travaux;
Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Claude Boulianne, et résolu à l'unanimité des membres présents d'autoriser la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Hélène Gagnon, à procéder à un emprunt temporaire au montant de 2 000 000 \$ chez Desjardins.

Il est de plus résolu d'autoriser monsieur le maire, Pierre Desjardins, ainsi que la secrétaire-trésorière et directrice générale, madame Hélène Gagnon, à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tous les documents afférents.

3.9 APPUI AUX BESOINS EN SERVICE DE GARDE DANS LE BAS-SAGUENAY SUD

Il est proposé par madame la conseillère Linda Tremblay, appuyée par monsieur le conseiller Éric Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'appuyer le portrait des besoins en services de garde dans le Bas-Saguenay Sud.



Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

4. URBANISME

4.1 RAPPORT DES PERMIS DE CONSTRUCTION

Au cours du mois de mai 2021, 31 permis et certificats ont été émis pour une valeur totale estimée des travaux de 924 500,00 \$ répartie comme suit :

NOMBRE	TYPE	VALEUR	MONTANT
9	Bâtiments complémentaires	79 000,00\$	185,00 \$
1	Excavation, remblais, déblais	15 000,00 \$	25,00 \$
2	Intervention rives et littoral	2 500,00 \$	20,00 \$
2	Installation septique	25 000,00 \$	1 025,00 \$
2	Nouvelle construction résidentielle	615 000,00 \$	670,00 \$
1	Ouvrage de captage d'eau	15 000,00 \$	525,00 \$
2	Piscine et bassin d'eau	14 000,00 \$	75,00 \$
9	Réparation, rénovation	159 000,00 \$	300,00 \$
1	Usages provisoires	0,00 \$	45,00 \$
2	Lotissement	0,00 \$	40,00 \$
31	TOTAL	924 500,00 \$	2 910,00 \$

4.2 RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DU 25 MAI 2021

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Hélène Gagnon, dépose au conseil le rapport du Comité consultatif d'urbanisme du 25 mai 2021 dans lequel étaient étudiées quatre (4) dérogations mineures.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU 180 CHEMIN DU LAC-BRÈBEUF

La dérogation mineure demandée vise l'orientation de la façade d'un bâtiment principal. Elle permettrait que l'orientation de la façade ait une variante de 16 degrés d'angle par rapport à la ligne de rue au lieu des 10 degrés d'angle prévu au règlement.

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et d'accepter la demande de dérogation mineure.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DU LOT 6 013 441 DANS LE SENTIER JOFFRE-BOUCHARD

La dérogation mineure demandée vise à permettre la construction d'un bâtiment complémentaire alors qu'il y a aucun bâtiment principal d'implanté.

Suite à la recommandation faite par le contentieux juridique de la municipalité, il est proposé par madame Linda Tremblay, appuyée par monsieur le conseiller Claude Boulianne, et résolu à l'unanimité des membres présents de suivre la recommandation du contentieux juridique de la municipalité et de refuser la demande de dérogation mineure puisqu'elle ne correspond pas à la définition d'une dérogation mineure car il s'agit d'une demande majeure.

La troisième dérogation mineure est reportée par manque d'information et la quatrième dérogation mineure concerne un permis qui pourra être émis sans dérogation mineure.

4.3 NOMINATION DE DEUX MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La municipalité a invité par le biais de son journal l'Otisien les personnes intéressées à siéger au Comité consultatif d'urbanisme;

Trois (3) personnes ont manifesté leur intérêt à siéger au Comité consultatif d'urbanisme soit : madame Thérèse Fortin, et messieurs Martin Côté et Francis Boudreault;

Après l'analyse des candidatures, il est proposé par madame Linda Tremblay, appuyée par monsieur le conseiller Éric Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer madame Thérèse Fortin et monsieur Martin Côté comme membres du comité.

5. DONS ET SUBVENTIONS

5.1 DEMANDE DE COMMANDITE POUR LES CALENDRIERS 2022-2023

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Michel Roberge, et résolu à l'unanimité des membres présents de refuser la demande de commandite.



R-2021-06-114

N° de résolution
ou annulation

R-2021-06-114

R-2021-06-115

Formulaires d'Adresses CCL (418) 683-2175 / 1-800-463-4576 — M-1041MP

**Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis**

5.2 DEMANDE DE DON CORPORATIF POUR LE PROJET DE PATRIMOINE SAINT-ÉDOUARD

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Waltzing, appuyé par monsieur le conseiller Michel Roberge, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter de verser un montant de 1000 \$ pour le projet de Patrimoine Saint-Édouard.

6. INVITATION

Le conseil n'a reçu aucune invitation.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 MANDAT AU CABINET CAIN LAMARRE DANS LE DOSSIER PÉTROLES ERCO

Considérant que le propriétaire de l'immeuble désigné du 191 rue Principale du lot 6 013 251, Pétroles Erco Inc., ne respecte pas la réglementation applicable de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis;

Considérant que plusieurs avis écrits ont été transmis au propriétaire concerné afin qu'il remédie à la situation mais que celui-ci refuse ou néglige de se conformer à la réglementation applicable de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par madame la conseillère Linda Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents de confier au cabinet Cain Lamarre le mandat de prendre les mesures et d'appliquer les procédures jugées nécessaires contre le propriétaire pour s'assurer qu'il se conforme à la réglementation applicable de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis.

8. CORRESPONDANCE

8.1 Lettre de la Commission municipale

9. LISTE DES COMPTES

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Roberge, appuyé par monsieur le conseiller Éric Tremblay, et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter et d'autoriser des déboursés du fonds général pour une somme de 790 816,76 \$.

CHEQUE	FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
	Amec construction inc.	365 054,02 \$	Projet caserne
	Allard Eugène	133,62 \$	Matériel peinture
	Battlefield location	940,58 \$	Location cage
	Blakcburn & Blakcburn	511,16 \$	Contrat
	Bolduc Daniel	132,20 \$	Remboursement de taxes
	Bouchard Réginald Machineries lourdes	2 443,22 \$	Baloyage de rue
	Canadien titre	528,27 \$	Matériel
	Constructo	13,76 \$	Avis
	Dérytéecom	168,97 \$	Accès réseau
	Entreprise Transport Bouchard	104,86 \$	Transport
	Espace muni	45,42 \$	Adhésion
	IQM Assurances	69 561,62 \$	Assurances générales
	Fonds de l'information foncière	85,00 \$	Avis de mutation
	Gagné Gilles	110,00 \$	Soudure
	Gilbert Alain	122,46 \$	Remboursement de taxes
	Girard Yves	500,00 \$	Remboursement dépôt puits
	Gourari Azdine	500,00 \$	Remboursement dépôt puits
	GVE consultants	983,04 \$	Honoraire
	Hydro-Québec	345,66 \$	Électricité
	J. Beaulieu	136,09 \$	Matériel
	Laboratoire environex	946,23 \$	Analyses
	Lettrage la Baie inc.	201,21 \$	Affiche
	Linde Canada inc.	191,40 \$	Matériel
	Marie Tremblay Nataway	934,59 \$	Remboursement de taxes
	Ministère sécurité publique	61 365,00 \$	Sûreté du Québec
	MRC Fjord-du-Saguenay	60 901,83 \$	Quote part
	Napa pièces d'auto	170,89 \$	Matériel
	Quellet Normand	138,00 \$	Remboursement vidange fosse
	Pétroles RL	553,00 \$	Essence
	Plomberie Latulippe	683,04 \$	Appel de service
	Potvin Bouchard	797,11 \$	Matériel
	Produits BCM	5 390,15 \$	Projet caserne
	Programmation PG solutions	718,31 \$	Contrat
	Quotidien en2	564,53 \$	Avis
	Régie des matières résidentielles	9 360,67 \$	Quote part
	Revenu Québec	426,40 \$	Affiche
	Robin Potvin inc.	2 496,43 \$	Location
	Services forestiers Amec inc.	20 045,34 \$	Projet Site Nouvelle-France
	Service sanitaire R. Bonneau	44 163,09 \$	Roll-off/projet SNF
	Syndicat des producteurs de bois SLSJ	23,10 \$	Certificat
	Transport Carol Boivin	1 149,75 \$	Déneigement



Procès-verbaux du Conseil
de la Municipalité de Saint-Félix-d'Otis

N° de résolution
ou annotation

CHEQUE	FOURNISSEUR	MONTANT	DESCRIPTION
	Transport Christian Simard	402,41 \$	Transport-projet
	Unigecc experts-conseils	22 937,52 \$	Projet chemin Lac-Brebeuf
	Variété LCR	223,29 \$	Équipement
	Waltzing Ithe	1 085,82 \$	Remboursement de taxes
	Salaires nets avril 2021		
	Salaires nets	27 426,72 \$	Période du 04.04 au 01.05 2021
	Ministère du Revenu Québec	11 415,74 \$	D.A.S. avril 2021
	Receveur général du Canada	3 987,61 \$	D.A.S. avril 2021
	La Great-West	6 738,28 \$	Assurances collectives
	RREMO	3 573,87 \$	Fonds pension employés
	Retraite Québec	3 178,14 \$	Fonds de pension élus
	Salaires nets mai 2021		
	Salaires nets	33 412,77 \$	Période du 02.05 au 29.05 2021
	Ministère du Revenu Québec	10 578,23 \$	D.A.S. mai 2021
	Receveur général du Canada	3 808,31 \$	D.A.S. mai 2021
	La Great-West	4 863,12 \$	Assurances collectives
	RREMO	3 544,91 \$	Fonds pension employés
	TOTAL DÉPENSES	790 816,76 \$	

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Je, soussignée, Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office que les crédits sont disponibles pour le paiement des dépenses autorisées ci-dessus et figurant dans le présent procès-verbal. Fait et donné à Saint-Félix-d'Otis, ce 7 juin 2021.

Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière

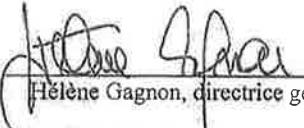
10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions sont posées par des citoyens.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur le conseiller Marc Guay, appuyé par monsieur le conseiller Michel Roberge, et résolu à l'unanimité des membres présents de lever la séance. La séance est donc levée.

Pierre Deslauriers, maire


Hélène Gagnon, directrice générale et sec-trés.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 JUIN 2021

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Félix-d'Otis tenue le 29 juin 2021 par voie audiovisuelle.

QUORUM

- Sont présents : Monsieur Pierre Deslauriers, maire
Madame Linda Tremblay, conseillère siège numéro 3
Monsieur Claude Boulianne, conseiller numéro 5
Monsieur Éric Tremblay, conseiller siège numéro 6
- Sont absents : Monsieur Marc Guay, conseiller siège numéro 1
Monsieur Michel Roberge, conseiller siège numéro 2
Monsieur Jean-Guy Waltzing, conseiller siège numéro 4

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Deslauriers, maire.

Assiste également à la séance, par voie audiovisuelle, madame Hélène Gagnon, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

- Mot de bienvenue du maire et constat du quorum.
- Administration**
 - Adoption de la procédure de huis clos par téléconférence
 - Lecture et adoption de l'ordre du jour
- Résolutions**
 - Rapport financier du vérificateur pour l'exercice financier 2020
- Levée de l'assemblée